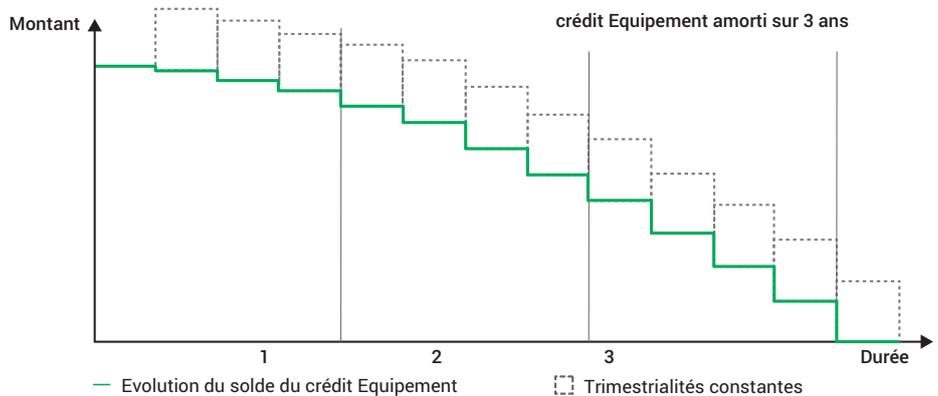


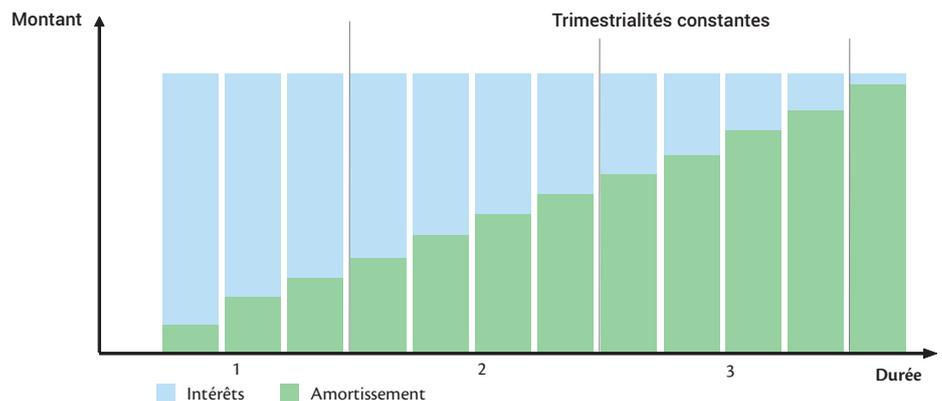
Dans toutes les phases de vie de votre entreprise, vous devez investir dans votre outil de production. Ces investissements peuvent être réalisés grâce au crédit Equipement.

Points clés

Le crédit Equipement est un prêt à taux fixe dont la durée est déterminée en fonction de la période d'amortissement du bien financé. Il vous permet de planifier vos charges financières, qui demeurent constantes pour toute sa durée.



Au terme de la période d'amortissement du bien financé, le crédit est intégralement remboursé.



Les avantages du crédit Equipement par rapport au leasing

- L'équipement financé vous appartient en totalité.
- Il offre la possibilité de regrouper plusieurs objets dans une seule formule de financement.
- Le crédit Equipement offre toute la souplesse voulue quant à l'apport initial lors de la signature du contrat.

Taux et conditions

Montant minimum	CHF 50 000
Durée	<ul style="list-style-type: none">• En général de 2 à 7 ans• La durée du crédit correspond à la durée de vie économique du bien (période d'amortissement du bien)
Taux d'intérêt	<ul style="list-style-type: none">• Fixe• Déterminé individuellement en fonction de votre situation
Paiement des annuités	<ul style="list-style-type: none">• Trimestriel• L'amortissement de la dette et le règlement des intérêts se font par le biais d'un paiement trimestriel constant sur toute la durée du prêt.

Contactez-nous

Nous sommes disponibles du lundi au vendredi, de 8h00 à 18h00 au **0844 228 228**.

Informations juridiques

Ce document est informatif. Il n'est ni une offre, ni une invitation, ni une recommandation pour l'achat ou la vente de produits spécifiques. Les tarifs éventuels, les taux et les prestations décrites peuvent être modifiés en tout temps et sans préavis. Les conditions des prestations décrites sont soumises à des dispositions contractuelles disponibles sur demande et susceptibles d'être également modifiées en tout temps et sans préavis. La diffusion de ce document et/ou la vente de certains produits peuvent être interdites ou sujettes à des restrictions pour des personnes dépendantes d'autres ordres juridiques que la Suisse (par ex. Allemagne, UK, UE, US, US persons). Le logo et la marque BCV sont protégés. Toute utilisation de ce document nécessite une autorisation écrite préalable de la BCV.